

TOUS LES 3 ANS, EN SEPTEMBRE
(en alternance entre les É.-U. et le Canada)

Forum public sur les Grands Lacs

Les parties doivent présenter ce qui suit :
État des Lacs (CÉÉGL); rapport d'étape des parties;
ébauche des priorités binationales en matière de science et d'action

La CMI doit tenir des consultations sur le sujet suivant :
le rapport d'étape des parties

Sommet sur les Grands Lacs

CMI triennale
(À déterminer)

Distribuer le rapport d'étape des parties au public (août)

1. Examen de l'ébauche du rapport d'étape des parties avant publication
2. Examen du projet des priorités de science et d'action avant présentation au Forum public sur les Grands Lacs
3. Discussion des grandes conclusions qui seront présentées à la Conférence sur l'état de l'écosystème des Grands Lacs

Distribuer l'ébauche du rapport d'étape des parties au CEGL (mai)

1. Rapport sur les annexes
2. Autres enjeux au besoin

1. Rapport sur les annexes
2. Autres enjeux au besoin

1. Finalisation des priorités de science et d'action et attribution aux sous-comités des annexes
2. Examen final des évaluations des indicateurs de l'état des Grands Lacs avant publication du rapport sur les faits saillants

Renouvellement et approbation des plans de travail des annexes

1. Rapport sur les annexes
2. Autres enjeux au besoin

